



## CA DU MULTI ACCUEIL PARENTAL PIROUETT CACAHUETES

06 OCTOBRE 2015

### **Présents :**

Carole TIGOULET MONTEIL, Présidente

Séverine STADELMANN, Vice-Présidente

Cynthia REMY, Trésorière

Nadège CRETIEN, Trésorière adjointe

Marie-Emmanuelle REDEMPT, Secrétaire

Delphine ANDRE, Secrétaire adjointe

Magali GRASSET, responsable coordinatrice

Emilie DUROUX, responsable adjointe

Estelle BECQUET, élue communauté de communes

Nadine DUFOUR, membre CA

Julien QUINTARD, membre CA

**Excusés :** Sandra MORICEAU, trésorière adjointe, Stéphanie SCHNEIDER, secrétaire adjointe,

**Absents :** Amandine AUXEMERY, Nicolas COUSTILLAS, Georges DARGENTOLLE, Jessica GIBEAU.

### 1. Chiffres de fréquentation présentés par Magali GRASSET

- Depuis fin août 2016, nous sommes à 58,87% d'heures facturées et 52,11% d'heures réalisées.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le pourcentage est de 59,98% d'heures facturées et 63,81% d'heures réalisées. Le delta est donc de 3,83%. La CAF demande à être sous les 6%.

- Toutes les places d'accueil régulier sont actuellement pourvues (20). Magali GRASSET nous informe de la difficulté de faire un planning sur 3 à 6 mois car les parents ne connaissent pas leurs horaires d'un mois à l'autre.
- Période estivale 2015 : fréquentation faible sur la dernière semaine d'août (environ 10 enfants), à fin juillet la fréquentation était d'environ 18 enfants. Pour des convenances personnelles, les salariées préféreraient avoir 4 semaines en août. Nous demandons à Magali GRASSET et Emilie DUROUX de faire un état de la fréquentation juillet / août sur les 5 dernières années et envisageons la réalisation d'un sondage auprès des parents pour la période 2016.

## 2. Projets :

- Sorties :
  - Une séance de psychomotricité est prévue cette semaine en partenariat avec le relais d'assistante maternelle. Elle sera animée par une intervenante diplômée en gym de la petite enfance. Cette activité est financée par la Communauté de Communes.
  - Rencontres avec la Médiathèque prévues tous les 15 jours (si possible), avec un déplacement de la crèche une fois par mois et une intervention d'un salarié de la Médiathèque une fois par mois à la crèche.
  - Visite aux animaux de la ferme prévue en décembre.
  - Visite de l'école de Saint Maurice les Brousses prévue la semaine prochaine
  - L'éveil musical commencera le 22 octobre puis sera renouvelé une fois par mois (1/2 heure le matin)
- Projets individuels :
  - Mélanie GIANNONI travaille actuellement sur l'affichage des activités.
  - Katia CHAPELLE travaille sur un affichage qui permettrait aux parents de connaître la répartition des salariées sur la journée (pour savoir avec qui leur enfant a passé la journée).

## 3. Personnel :

- Aurélie, secrétaire administrative, est revenue de son congé maternité en septembre. Elle effectue 12 heures par semaine. A sa demande, ses jours et horaires de travail ont été revus.

- Véronique LÉBOUCHER, actuellement en congés maternité, a accouché d'un petit Jules le 05/10. C'est Léonore BERNARD qui assure son remplacement jusqu'à la mi-décembre.
- Christelle DENIS a obtenu son diplôme d'auxiliaire puéricultrice. Depuis le 01/10, elle peut procéder aux ouvertures et fermetures de la crèche, accompagner des sorties. A sa demande, sa pesée a été augmentée en septembre avec une date d'effet au 01/10.

4. Comptes et bilan financier : tous les comptes se portent bien.

- Il y a en moyenne 26000€ sur le compte de la banque postale qui fonctionne avec le versement des participations des parents et les dépenses de gestion courante telle que les repas.
- Le compte de la Caisse d'Épargne est utilisé pour la CAF et le versement des salaires.
- Reste à faire pour la fin de l'année, le compte de résultats et le prévisionnel 2016. Pour ce faire, il est demandé à Magali GRASSET et Emilie DUROUX un prévisionnel d'investissement matériel avant fin novembre.

5. Fête de Noël : elle est prévue le 16 décembre vers 15h00 à la salle des fêtes de Saint Maurice les Brousses. Y sera présenté le spectacle sonore et visuel WIZ d'Angélique Pennetier pour un coût de 450€.

6. Travaux :

- La clôture a été refaite cet été. Magali GRASSET doit faire un retour à la CAF.
- Il est convenu que Magali et/ou Emilie se rapprochent des jardins de l'an 1000 et de la PMI pour procéder aux plantations extérieures avant le 22/11/2015.
- Une solution est en cours de recherche pour sécuriser la chape béton de la cabane.
- Jeux extérieur : la communauté de commune nous informe que les jeux sont commandés et que leur installation est prévue au plus tard pour le printemps 2016. Le dernier devis pour le socle en béton étant de 7000€, ils sont dans l'attente d'autres devis ou envisagent de procéder eux-mêmes aux travaux.
- Isolation acoustique : un premier courrier datant d'avril 2015 avait été envoyé à la communauté de commune pour les informer de la préconisation de réaliser des travaux plafond et murs et de changer le mobilier. A ce jour la communauté de commune a confié le dossier à Mr FURELAUD, architecte. Il était convenu qu'une contre-expertise serait réalisée avant le changement de mobilier. Puis une autre

expertise serait réalisée pour constater d'éventuelles améliorations. Si tel n'était pas le cas la communauté de commune réaliserait des travaux sur plafonds et mur.

- Suite au dernier incident, deux radiateurs ont été désactivés. Selon les besoins en chauffage pour cet hiver, un radiateur à paroi froide pourrait être installé.
- Toujours pour des raisons de sécurité, nous avons échangé sur « comment sécuriser les portes de meuble ». Il a été évoqué la mise en place de clips.
- Lavabo dans la salle de change : Mr MAURY, plombier à Nexon, doit procéder aux réparations le 07/10.
- Il est demandé à la communauté de commune de nous fournir une éventuelle convention sur l'entretien et les travaux à effectuer sur la bâtiment. En effet, le « qui fait quoi » reste flou.
- Il est aussi demandé à la communauté de commune d'installer des panneaux de signalisation sur le parking « réservé aux usagers du multi-accueil »
- Une demande va être faite par courrier à la commune de Saint Maurice les Brousses pour la mise en sécurité de la route devant la crèche, soit par la mise en place d'une zone à 30km/h, soit par la mise en place de dos d'âne.

7. Complémentaire frais de soins : EOVI a été retenue par le bureau pour la mise en place de la mutuelle de groupe au 01/01/2016.

La prise en charge de la cotisation mutuelle par la structure sera à hauteur de 50% pour les salariées et de 25% pour leurs enfants.

La cotisation par salariée est de 46,60€ par mois et de 5,25€ par enfant.

Celle-ci est estimée à 4020€ au maximum car certaines salariées peuvent bénéficier de cas de dispenses, notamment celles à temps partiel.

8. Projet d'établissement :

Il doit être réalisé avant mi-décembre, pour cela l'équipe pédagogique s'est déjà réunie pour préparer le dossier. Mesdames Dufour et Stadelmann viennent compléter le groupe qui finalisera le dossier avant de le soumettre au vote du CA.

Clôture de la séance à 22h45